

Avis n°21-101761

## Référence de TED :

[2021/S 142-378253](#) - annonce diffusée le 26 juillet 2021

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur

<http://www.boamp.fr/avis/detail/21-101761/officiel>

Département(s) de publication : **76**

Annonce No **21-101761**

---

[I.II.III.IV.VI.](#)

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

Section I : Pouvoir adjudicateur

### I.1) NOM ET ADRESSES

Commune de Mont Saint Aignan, Numéro national d'identification : 21760451100014, 59, rue Louis Pasteur, 76130, Mont-Saint-Aignan, F, Téléphone : (+33) 2 35 14 30 39, Courriel : [dafim@montsaintaignan.fr](mailto:dafim@montsaintaignan.fr), Fax : (+33) 2 35 14 30 90, Code NUTS : FRD22

#### Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.montsaintaignan.fr>

Adresse du profil acheteur : <https://www.mpe76.fr>

### I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

### I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://www.mpe76.fr>

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

autre adresse : Mairie Mont-Saint-Aignan, 59, rue Louis Pasteur, 76130, Mont-Saint-Aignan, F,  
Téléphone : (+33) 2 35 14 30 16, Courriel : [dafim@montsaintaignan.fr](mailto:dafim@montsaintaignan.fr) , Fax : (+33) 2 35 14 30 90,  
Code NUTS : FRD22, Adresse internet : <https://www.mpe76.fr> , Adresse du profil d'acheteur :  
<https://www.mpe76.fr>

**Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :**

par voie électronique à l'adresse : <https://www.mpe76.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Le présent marché a pour objet l'entretien des espaces verts, des sols sportifs et des aires de jeux de la Ville de Mont-Saint-Aignan

Numéro de référence : 2021-13

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 77310000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

**Services**

II.1.4) Description succincte : Il s'agit d'un marché d'appel d'offre ouvert, passé en application des articles L.2124-2, R.2124-1 et R.2124-2; R.2161-2 et suivants et L. 2113-6 à 2113-8 du code de la commande publique. Le marché est composé de 8 lots. Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande avec minimum par lot mais pas de maximum pour toute la durée de l'accord-cadre, passé en application des articles R.2162-1 et suivants du Code de commande Publique. Il fixe les conditions d'exécution des prestations et s'exécute au fur et à mesure de l'émission de bons de commande. L'accord-cadre est mono-attributaire

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 392 000 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : oui

Il est possible de soumettre des offres pour un nombre maximal de lots : 2

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire : 2

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Tonte, fauchage, débroussaillage

Lot n° : 1

## II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 77310000

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 77320000

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 77340000

Descripteur supplémentaire :

## II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRD22

Lieu principal d'exécution :

## II.2.4) Description des prestations : Ce lot concerne la tonte, le fauchage et le débroussaillage

## II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Moyens humains / Pondération : 40

2. Valeur technique de l'offre / Pondération : 20

Prix :

1. PRIX / Pondération : 40

## II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 120 700 euros

## II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché est conclu pour une période initiale de 1 an à compter du 01 janvier 2022. Le marché peut ensuite être reconduit 3 fois. La reconduction est considérée comme tacite. La Ville se réserve la possibilité de ne pas reconduire le marché à la fin de chaque période en cours par lettre recommandée avec accusé de réception avant la fin de chaque période en cours, avec 3 mois de préavis

## II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

## II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

## II.2.11) Information sur les options

Options : non

## II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

## II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

## II.2.14) Informations complémentaires :

### II.2) DESCRIPTION

#### II.2.1) Intitulé : Taille des haies et de topiaires

Lot n° : 2

#### II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 77340000

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 77320000

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 77340000

Descripteur supplémentaire :

#### II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRD22

Lieu principal d'exécution :

#### II.2.4) Description des prestations : Ce lot concerne la taille des haies et de topiaires

#### II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Valeur technique de l'offre / Pondération : 50

Prix :

1. PRIX / Pondération : 50

#### II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 31 800 euros

#### II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché est conclu pour une période initiale de 1 an à compter du 01 janvier 2022. Le marché peut ensuite être reconduit 3 fois. La reconduction est considérée comme tacite. La Ville se réserve la possibilité de ne pas reconduire le marché à la fin de chaque période en cours par lettre recommandée avec accusé de réception avant la fin de chaque période en cours, avec 3 mois de préavis

#### II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

#### II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

#### II.2.11) Information sur les options

Options : non

#### II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

#### II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne :  
non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

## II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Entretien du patrimoine arboré et zones boisées

Lot n° : 3

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 77310000

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 77320000

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 77340000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRD22

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : Ce lot concerne l'entretien du patrimoine arboré et zones boisées

II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Délais d'intervention / Pondération : 40

2. Valeur technique de l'offre / Pondération : 20

Prix :

1. PRIX / Pondération : 40

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 72 900 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché est conclu pour une période initiale de 1 an à compter du 01 janvier 2022. Le marché peut ensuite être reconduit 3 fois. La reconduction est considérée comme tacite. La Ville se réserve la possibilité de ne pas reconduire le marché à la fin de chaque période en cours par lettre recommandée avec accusé de réception avant la fin de chaque période en cours, avec 3 mois de préavis

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne :  
non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Entretien, gestion et plantation des massifs, pieds de haies et pieds d'arbres

Lot n° : 4

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 77310000

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 77320000

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 77340000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRD22

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : Ce lot concerne l'entretien, la gestion et la plantation des massifs, pieds de haies et pieds d'arbres

II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Moyens humains / Pondération : 40

2. Valeur technique de l'offre / Pondération : 20

Prix :

1. PRIX / Pondération : 40

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 68 500 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché est conclu pour une période initiale de 1 an à compter du 01 janvier 2022. Le marché peut ensuite être reconduit 3 fois. La reconduction est considérée comme tacite. La Ville se réserve la possibilité de ne pas reconduire le marché à la fin de chaque période en cours par lettre recommandée avec accusé de réception avant la fin de chaque période en cours, avec 3 mois de préavis

## II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

## II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

## II.2.11) Information sur les options

Options : non

## II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

## II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

## II.2.14) Informations complémentaires :

## II.2) DESCRIPTION

### II.2.1) Intitulé : Entretien des sols sportifs stabilisés et synthétiques

Lot n° : 5

### II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 45236119

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 77320000

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 77340000

Descripteur supplémentaire :

### II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRD22

Lieu principal d'exécution :

### II.2.4) Description des prestations : Ce lot concerne l'entretien des sols sportifs stabilisés et synthétiques

### II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Valeur technique de l'offre / Pondération : 50

Prix :

1. PRIX / Pondération : 50

### II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 7 500 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché est conclu pour une période initiale de 1 an à compter du 01 janvier 2022. Le marché peut ensuite être reconduit 3 fois. La reconduction est considérée comme tacite. La Ville se réserve la possibilité de ne pas reconduire le marché à la fin de chaque période en cours par lettre recommandée avec accusé de réception avant la fin de chaque période en cours, avec 3 mois de préavis

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

## II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Entretien des terrains de sport engazonnés

Lot n° : 6

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 77320000

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 77320000

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 77340000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRD22

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : Ce lot concerne l'entretien des terrains de sport engazonnés

II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous



## Critère de qualité

1. Délais d'intervention / Pondération : 40
2. Valeur technique de l'offre / Pondération : 20

## Prix :

1. PRIX / Pondération : 40

### II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 44 300 euros

### II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché est conclu pour une période initiale de 1 an à compter du 01 janvier 2022. Le marché peut ensuite être reconduit 3 fois. La reconduction est considérée comme tacite. La Ville se réserve la possibilité de ne pas reconduire le marché à la fin de chaque période en cours par lettre recommandée avec accusé de réception avant la fin de chaque période en cours, avec 3 mois de préavis

### II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

### II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

### II.2.11) Information sur les options

Options : non

### II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

### II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

### II.2.14) Informations complémentaires :

## II.2) DESCRIPTION

### II.2.1) Intitulé : Plantations d'arbres et aménagement paysagers

Lot n° : 7

### II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 45112700

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 77320000

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 77340000

Descripteur supplémentaire :

### II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRD22

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : ce lot concerne la plantation d'arbres et aménagement paysager

II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Valeur technique de l'offre / Pondération : 50

Prix :

1. PRIX / Pondération : 50

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 16 600 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché est conclu pour une période initiale de 1 an à compter du 01 janvier 2022. Le marché peut ensuite être reconduit 3 fois. La reconduction est considérée comme tacite. La Ville se réserve la possibilité de ne pas reconduire le marché à la fin de chaque période en cours par lettre recommandée avec accusé de réception avant la fin de chaque période en cours, avec 3 mois de préavis

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Entretien des aires de jeux

Lot n° : 8

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 50870000

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 77320000

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 77340000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRD22

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : Ce lot concerne l'entretien des aires de jeux

II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Valeur technique de l'offre / Pondération : 50

Prix :

1. PRIX / Pondération : 50

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 30 800 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché est conclu pour une période initiale de 1 an à compter du 01 janvier 2022. Le marché peut ensuite être reconduit 3 fois. La reconduction est considérée comme tacite. La Ville se réserve la possibilité de ne pas reconduire le marché à la fin de chaque période en cours par lettre recommandée avec accusé de réception avant la fin de chaque période en cours, avec 3 mois de préavis

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

## Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

### III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

#### III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions : - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.- Formulaire Dc1, Lettre de candidature \_ Habilitation du mandataire par ses co-traitants.(disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)- Formulaire Dc2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement.(disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus

### III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection : - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

### III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

### III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

## III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

### III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

### III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

### III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

### III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

## Section IV : Procédure

### IV.1) DESCRIPTION

#### IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

#### IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre

Accord-cadre avec plusieurs opérateurs

- Nombre maximal envisagé de participants à l'accord-cadre :  
Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :
- IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue
- IV.1.5) Information sur la négociation
- IV.1.6) Enchère électronique :
- IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)  
Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui
- IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF
- IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure  
Numéro de l'avis au JO série S :
- IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation  
1.e.r octobre 2021 - 16:00
- IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés  
Date :
- IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :  
français
- IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :  
L'offre doit être valable jusqu'au :  
ou  
Durée en mois : 4 (A compter de la date limite de réception des offres)
- IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres  
Date : 4 octobre 2021 - 08:00 Lieu : Mont-Saint-Aignan  
Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

## Section VI : Renseignements complémentaires

### VI.1) RENOUVELLEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

### VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

### VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service Dume. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.mpe76.fr> -

### VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :



# BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Tribunal administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert, 76000, Rouen, F, Téléphone : (+33) 2 32 08 12 70, Courriel : [greffe.ta-rouen@juradm.fr](mailto:greffe.ta-rouen@juradm.fr), Fax : (+33) 2 32 08 12 71

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics de Nantes : Préfecture de Région - Secrétariat Général pour les Affaires régionales (Sgar) - Bureau de la coordination interministérielle, 6, quai Ceineray, 44035, Nantes, F, Téléphone : (+33) 2 40 08 64 33

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Les voies de recours ouvertes sont les suivantes :-Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (Cja), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.-Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du Cja, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du Cja.-Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R.421-7 du Cja, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme.-Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

21 juillet 2021